

Les Conseils communautaires

Le Conseil Communautaire, c'est quoi ?

Le Conseil Communautaire est composé de 43 conseillers communautaires issus des 16 communes du territoire.

C'est un organe décisionnel au même titre qu'un conseil municipal qui se réunit plusieurs fois par an en réunion publique.

Il délibère et vote le budget, les actions et projets de Roche aux Fées Communauté.

En savoir +

[Les Assemblées](#)

[Les Bureaux communautaires](#)

[Les actes administratifs](#)

rgba(255,255,255,1)

À télécharger

Prochains Conseils Communautaires

A la Salle polyvalente - 2 rue Victor Hugo à Retiers à 19h30

30/09/2025

13/11/2025

09/12/2025

rgba(255,255,255,1)